

En 2011, les principaux minima sociaux destinés aux personnes d'âge actif sont le RSA, l'ASS et l'AAH. Le RSA joue un rôle de minimum social, *via* le RSA socle, et un rôle de complément de revenus d'activité, *via* le RSA activité. Ces deux composantes peuvent être perçues simultanément. Les taux de sortie des minima sociaux à un an restent proches pour les bénéficiaires du RSA socle seul non majoré et pour ceux du RSA socle majoré (environ 21 %). Le taux de sortie des bénéficiaires du RSA socle+activité non majoré est plus élevé (37 %). 33 % des chômeurs en fin de droits allocataires de l'ASS sont sortis des minima sociaux en un an contre à peine 8 % des bénéficiaires de l'AAH. Enfin, 14 % des bénéficiaires du RSA activité seul ont basculé dans les minima sociaux entre fin 2011 et 2012.

## Les taux de sortie des bénéficiaires selon les dispositifs

Les bénéficiaires d'âge actif de minima sociaux peuvent y rester pour une durée plus ou moins longue, en fonction de leur profil, du contexte général du marché du travail, de la nature du dispositif et de ses évolutions ou des changements de leur situation familiale. En un an, de 2011 à 2012, le maintien de l'inscription au même minimum social, le recours à un autre minimum et la sortie des minima sont plus ou moins différenciés selon les dispositifs<sup>1</sup> (tableau 1).

- Sur 100 bénéficiaires du RSA socle seul non majoré<sup>2</sup> fin 2011, 72 perçoivent encore cette composante du RSA fin 2012. 23 bénéficiaires sont sortis des minima sociaux fin 2012 : parmi eux, 4 perçoivent uniquement le RSA activité seul et 8 sont inscrits à Pôle emploi.

- Sur 100 bénéficiaires du RSA socle+activité non majoré fin 2011, seuls 37 le restent un an après. D'un côté, un bénéficiaire sur cinq ne perçoit désormais plus que le RSA socle seul non majoré, ce qui traduit la perte des revenus d'activité de son foyer. De l'autre, 37 personnes sont sorties des minima sociaux. Parmi celles-ci, 9 bénéficient néanmoins d'un complément de revenus d'activité *via* le RSA activité seul et 14 sont inscrites à Pôle emploi (6 perçoivent également le RSA activité seul et 5 sont indemniées au titre du chômage).

- Sur 100 allocataires du RSA socle majoré<sup>3</sup> fin 2011, 59 le sont toujours fin 2012 et 20 sont passés au RSA socle non majoré (dont 19 dans la composante socle seul). Un cinquième d'entre eux sont ainsi sortis des minima sociaux un an après (6 sont inscrits à Pôle emploi).

- Sur 100 allocataires de l'ASS fin 2011, 64 personnes la perçoivent encore l'année suivante. Pour les autres, 2 personnes bénéficient désormais du RSA socle non majoré, 1 perçoit l'AAH et 33 sont sortis des minima sociaux fin 2012 (la moitié d'entre elles étant inscrites à Pôle emploi).

- Sur 100 bénéficiaires de l'AAH fin 2011, 91 le sont toujours fin 2012 et seulement 8 sont sortis des minima sociaux. Ce

très faible taux de sortie, peu sensible à la conjoncture économique, reflète les difficultés spécifiques d'insertion des adultes handicapés en situation de précarité.

- Enfin, sur 100 bénéficiaires du RSA activité seul fin 2011, 35 perçoivent toujours cette prestation fin 2012. Pour les autres, 14 personnes touchent désormais un minimum social, le RSA socle non majoré étant perçu par 12 d'entre eux (dont 7 percevant le RSA socle seul et 4 le RSA socle + activité). Fin 2012, 23 sont inscrits à Pôle emploi, 10 d'entre eux étant indemnisés.

## Baisse des sorties des minima sociaux en 2012

Les taux de sortie des minima sociaux des bénéficiaires du RSA socle seul non majoré et du RSA socle majoré sont très proches (entre 20 % et 25 %), comme ceux du RMI et de l'API par le passé (graphique 1). Ces derniers étaient stables de 2003 à 2005 (autour de 22 %). Ils ont ensuite augmenté de 2005 à 2007 grâce à l'amélioration durable du marché du travail et aux effets mécaniques de la réforme des dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi<sup>4</sup> (loi du 23 mars 2006), puis ont reculé de 4 points pour le RMI et de 8 points pour l'API entre 2007 et 2009. L'amélioration de la situation économique engagée à la mi-2009 entraîne un léger redressement en 2011, puis une baisse du taux de sortie en 2012 pour le RSA socle majoré. Les taux de sortie à un an des bénéficiaires du RSA socle+activité non majoré sont bien plus élevés (environ 39 %), mais subissent une baisse de 3 points entre 2011 et 2012.

Les taux de sortie de l'ASS oscillent autour de 32 % ces dernières années. Leur hausse durable à partir de 2005 est liée aux possibilités de départ en retraite pour carrières longues avant 60 ans et à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom qui alimentent les transitions de l'ASS vers la retraite. Le recul constaté en 2009 est le reflet de la forte hausse du chômage des seniors suite à la récession et au resserrement des conditions d'accès aux dispositifs de retrait d'activité. Depuis, ils sont à peu près stables. ■

1. Données issues de l'ENIAMS (cf. glossaire). Ce panel permet de comparer les situations des personnes de moins de 60 ans au 31 décembre de chaque année. Il n'appréhende donc pas les entrées-sorties des minima sociaux qui se seraient produites dans l'année.

2. Pour le RSA socle non majoré, le RSA activité seul et l'AAH, les chiffres sur le devenir concernent l'ensemble des bénéficiaires : les allocataires administratifs, mais aussi les conjoints.

3. L'analyse du devenir à un an des bénéficiaires de l'API ou du RSA socle majoré est restreinte aux bénéficiaires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge.

4. Cazain S., Hennion M., Nauze-Fichet E., 2008, « Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2007 », *Études et Résultats*, n° 627, DREES.

TABLEAU 1 ● Devenir des bénéficiaires de minima sociaux d'âge actif au 31 décembre 2011 suivant les dispositifs

		RSA socle non majoré			RSA socle majoré long	ASS	AAH	RSA activité seul
		RSA socle seul non majoré	RSA socle + activité non majoré	Total				
Effectifs au 31 décembre 2011 (en milliers)		1 249,1	259,9	1 509,0	149,0	314,1	855,2	620,9
Situation un an après au 31 décembre 2012 (en %)	RSA socle non majoré	72,3	59,6	70,2	20,4	2,0	0,4	11,6
	<i>dont au RSA socle seul non majoré</i>	67,1	22,4	59,6	18,6	1,4	0,4	7,0
	<i>dont au RSA socle + activité non majoré</i>	5,2	37,2	10,5	1,9	0,6	0,0	4,4
	RSA socle majoré	2,3	2,1	2,3	58,8	0,2	0,1	1,9
	ASS	0,5	0,7	0,5	0,2	63,9	0,1	0,4
	AAH	1,9	1,1	1,7	0,4	1,3	90,9	0,5
	<b>Non présents dans les principaux minima sociaux d'âge actif</b>	<b>23,1</b>	<b>36,6</b>	<b>25,3</b>	<b>20,3</b>	<b>32,6</b>	<b>8,4</b>	<b>85,5</b>
	<i>dont uniquement dans le RSA activité seul</i>	3,6	9,3	4,5	4,1	0,4	0,0	35,4
	<i>dont inscrits à Pôle emploi</i>	8,1	14,0	9,1	6,4	15,2	0,7	23,4
	<i>- et bénéficiaires du RSA activité seul</i>	2,8	5,8	3,3	2,2	0,9	0,0	8,4
<i>- et indemnisés au titre du chômage</i>	2,8	4,6	3,1	2,2	4,5	0,4	9,6	
<i>dont décédés</i>	0,5	0,2	0,4	0,0	0,6	1,4	0,2	

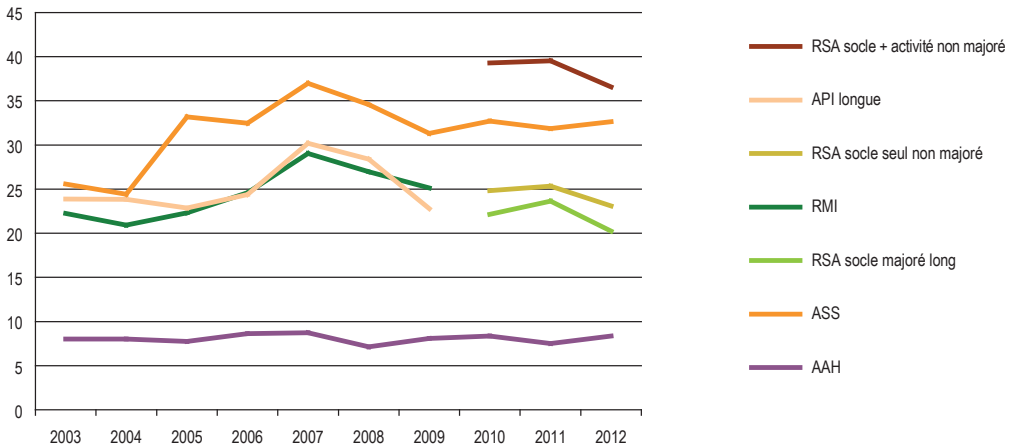
**Lecture** • Fin 2011, 1 249 100 personnes avaient perçu le RSA socle seul non majoré. Parmi elles, 67,1 % percevaient encore cette composante du RSA un an après. Au total, 72,3 % bénéficiaient du RSA socle (majoré ou non) fin 2012 et 23,1 % étaient sorties des minima sociaux d'âge actif.

**Note** • Pour le RMI, le RSA socle non majoré, le RSA activité seul et l'AAH, les chiffres sur le devenir concernent l'ensemble des bénéficiaires : les allocataires administratifs, mais aussi les conjoints.

**Champ** • Bénéficiaires âgés de moins de 60 ans au 31 décembre 2012. France entière.

**Sources** • CNAF, MSA, Pôle emploi, DREES, ENIAMS.

GRAPHIQUE 1 ● Évolution de la part des bénéficiaires sortis des minima sociaux un an plus tard selon les différents dispositifs



**Note** • Les années correspondent aux années de sortie des minima sociaux.

**Champ** • France entière, bénéficiaires âgés de moins de 60 ans au 31 décembre 2012. Situations examinées au 31 décembre de chaque année.

**Sources** • DREES, ENIAMS.